



COMMISSION HAUT-DÉBIT / FIBRE

JEUDI 23 FÉVRIER 2023 – 18H



Fibre



Décommissionnement
du réseau cuivre



Feuille de route
numérique



Questions



Fibre

Point sur les raccordements

Rappel :

La commercialisation du réseau fibre a débuté en 2018 sur une partie du territoire :

- 14 communes en 2018 : Beaumont-en-Cis, Beauvois-en-Cis, Bévillers, Boussières-en-Cis, Béthencourt, Briastre, Carnières, Inchy, Le Pommereuil, Montay, Saint-Vaast-en-Cis, Troisvilles, Fontaine-au-Pire, Saint-Hilaire-lez-Cambrai.



Fibre

Point sur les raccordements

- 16 communes en 2019 : Saint-Souplet-Escaufourt, Ors, Haucourt-en-Cis, Ligny-en-Cambrésis, Elincourt, Dehéries, Caullery, Clary, Malincourt, Walincourt-Selvigny, Bertry, Busigny, Marez, Honnechy, Reumont et Maurois.
- 10 communes en 2020 : La Groise, Rejet-de-Beaulieu, Mazinghien, Montigny-en-Cis, Villers-Outréaux, Le Cateau-Cis, Caudry, Catillon-sur-Sambre, Quiévy, Saint-Vaast-en-Cis.
- 6 communes en 2021 : Avesnes-les-Aubert, Bazuel, Cattenières, Estourmel, Saint-Aubert, Saint-Benin,



Fibre

Taux de raccordement

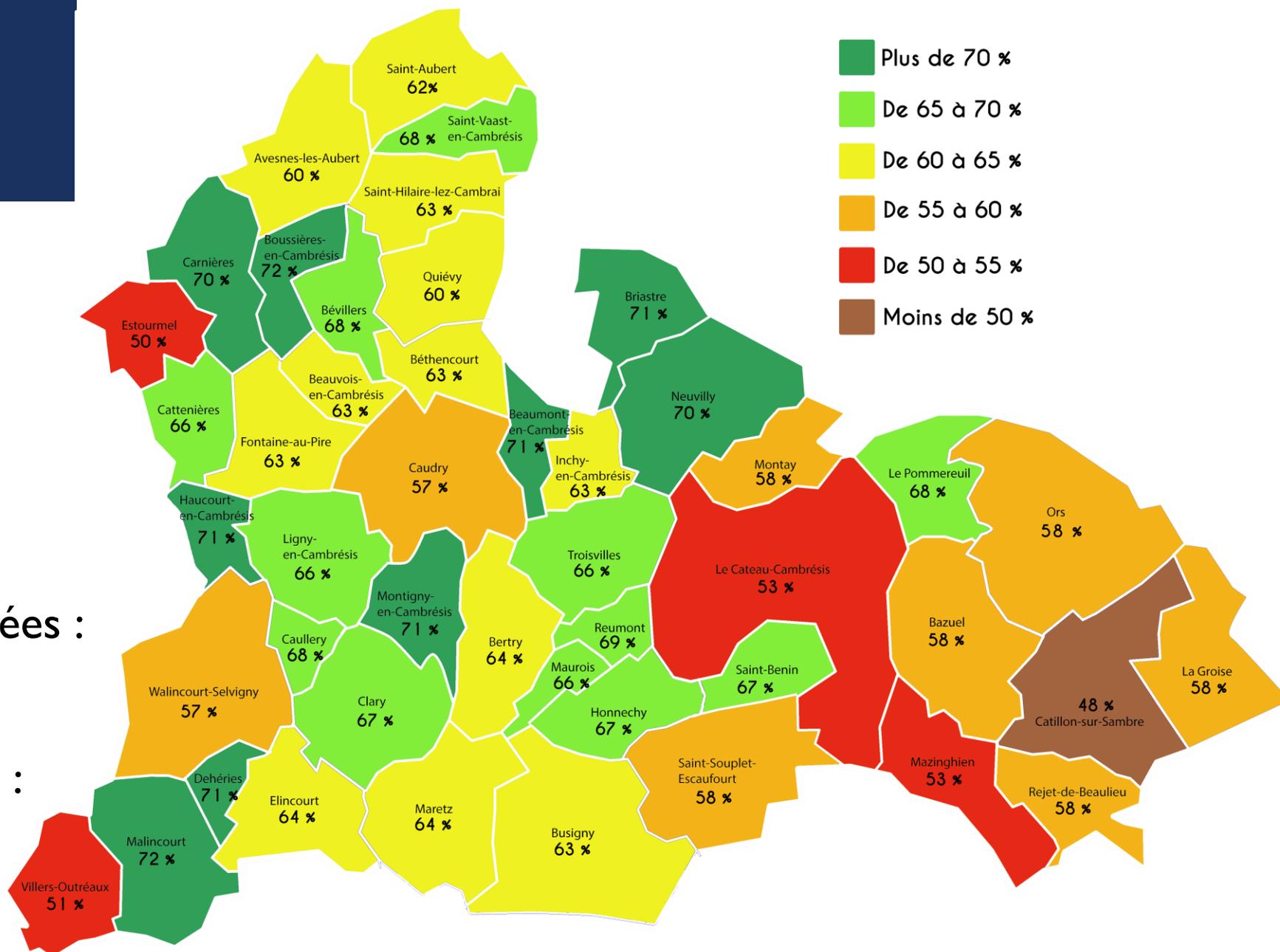
Février 2023

Nombre de prises raccordées :

20 886

Nombre de prises prévues :

35 120





Fibre

Réseau Optique

PBO



PBO : Point de Branchement Optique

NRO : Nœud de répartition Optique

SRO : Sous-répartiteur Optique





Fibre

Que faire en cas de problème ?

- En cas de problèmes d'adresses, de boitiers, de raccordements.
 - * le numéro Vert **0 800 159 162**
- Sur des incidents réseaux :
 - * sur le site de Capfibre, rubrique « Espace Elus »
(Attention, une ou deux photos sont nécessaires pour remplir le formulaire).
- Rappel : Capfibre/Axione est responsable du NRO au PBO
L'opérateur est responsable du PBO à la prise Optique



Fibre

Questions sur la fibre ?



Fibre



Décommissionnement
du réseau cuivre



Feuille de route
numérique



Questions





Décommissionnement du cuivre

Orange s'apprête à fermer le réseau cuivre au profit de la fibre optique. Un chantier industriel lourd et inédit, qui se déroulera progressivement jusqu'à 2030 et qui se prépare dès à présent.



Décommissionnement du cuivre

3 Lots ont été définis avec des échéances diverses :

- Lot I : 162 communes désignées en France dont 99 dans la région des Hauts-de-France (échéances 2025). 20 communes désignées sur le territoire.
- Lot II : 2 communes du territoire désignées (échéances inconnues)
- Lot III : Pas d'informations à ce jour.

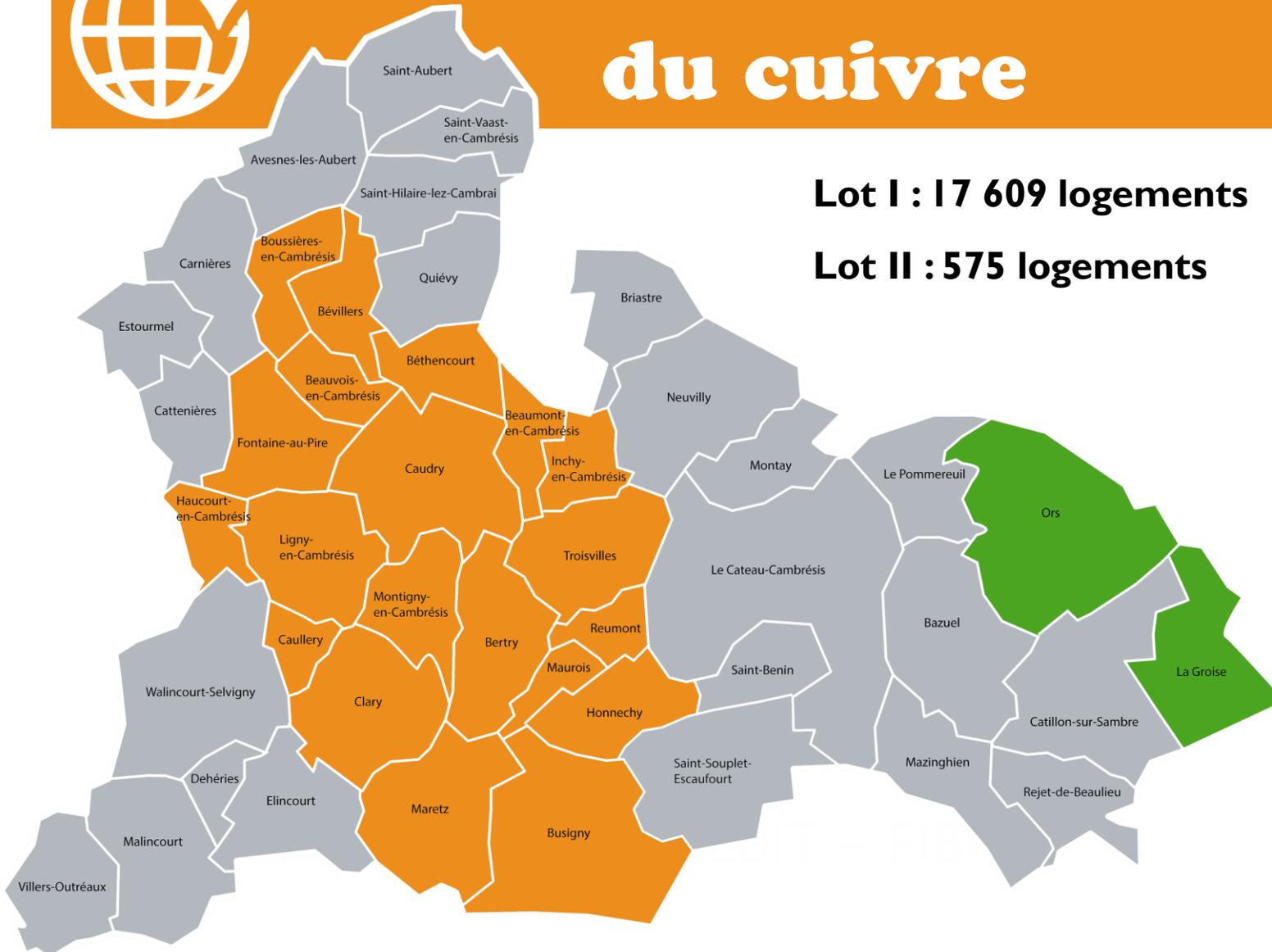
**22 communes sont concernées
sur le territoire de la CA2C**



Décommissionnement du cuivre

Lot I : 17 609 logements

Lot II : 575 logements



- Beauvois-en-Cis
- Beaumont-en-Cis
- Béthencourt
- Bévillers
- Bertry
- Boussières-en-Cis
- Busigny
- Caudry
- Caullery
- Clary
- Fontaine-au-Pire
- Haucourt-en-Cis
- Honnechy
- Inchy
- Ligny-en-Cis
- Marez
- Maurois
- Montigny-en-Cis
- Reumont
- Troisvilles

- Ors et La Groise (Lot II)



Décommissionnement du cuivre

Planning

Planning annoncé par Orange concernant le lot I :

- Janvier 2024 – Fermeture Commerciale**
- Janvier 2025 – Fermeture Technique**



Décommissionnement du cuivre

Planning

1. La fermeture commerciale, qui consiste à arrêter la commercialisation des nouvelles offres sur le réseau cuivre au niveau d'une zone donnée. (Délais de prévenance réglementaire à respecter de 36 mois)
- 2. *L'accompagnement et la migration des clients vers la fibre ou d'autres technologies alternatives par les opérateurs commerciaux.***
3. La fermeture technique, qui consiste à arrêter tous les services du cuivre au niveau d'une zone donnée. (Délais de prévenance réglementaire à respecter de 36 mois)
4. La dépose d'une partie des équipements et du réseau.



Décommissionnement du cuivre

Questions sur le décommissionnement ?



Fibre



Décommissionnement
du réseau cuivre



Feuille de route
numérique



Questions



La Feuille de route numérique

La feuille de route numérique est avant tout un document synthétique, politique qui doit découler d'une stratégie établie par les élus. **Elle doit être votée en conseil communautaire.**



L'idée est de répondre à question suivante :
Comment le numérique peut aider face aux problématiques, aux besoins et aux enjeux du territoire.

Concrètement comment l'usage du numérique peut répondre aux problématiques du vieillissement de la population, de la dynamique des centre-bourgs, de l'emploi, le tourisme, la mobilité, etc.



La Feuille de route numérique

A savoir :

La région met à disposition des collectivités un service : la Mission de Transition Numérique afin de nous aider à mettre en place ce document.

Ce service est composé d'une dizaine de personnes et conseille les EPCI et communes sur des sujets tels que l'innovation, l'inclusion numérique, la digitalisation des entreprises, etc.

Actuellement il y a 66 feuilles de routes votées sur les 92 potentielles



La Feuille de route numérique

Pour construire la feuille de route :

- Il faut s'appuyer sur le projet du territoire ou à défaut sur le diagnostic de ce dernier afin d'y dégager et cibler les problématiques.
- Une concertation avec les communes est vivement recommandée afin de faire remonter leurs principales attentes.



La Feuille de route numérique

- **La MTN nous recommande de porter une attention particulière sur :**
- La sobriété numérique : réflexes essentiels tel qu'éteindre son ordinateur après utilisation, limiter les impressions, etc.
- Sécurité numérique (le CSIRT est une structure qui se met en place avec notamment un numéro d'appel en cas d'attaque pour savoir quelle est la procédure à suivre),
- Respect de la réglementation en lien avec les Opérateurs Publics de Services Numériques (**CDG59** sur votre territoire),
- L'interopérabilité des systèmes et des logiciels.



La Feuille de route numérique

Il faut donc définir plusieurs axes :

Par exemple, la CC du Pays Solesmois a opté pour sa feuille de route :

- Axe 1 : E-économie
- Axe 2 : E-Administration
- Axe 3 : E-Inclusion

La MTN nous recommande d'avoir des thématiques principales ou prioritaires et d'autres secondaires afin d'anticiper les principales évolutions numériques ou l'émergence de problématiques qui étaient restées latentes.



La Feuille de route numérique

**Des réunions seront
prochainement prévues
Afin de dégager les axes
prioritaires**



La Feuille de route numérique

**Questions sur la feuille de route
numérique ?**



Fibre



Décommissionnement
du réseau cuivre



Feuille de route
numérique



Questions



Questions ?



Questions diverses



Fibre



Décommissionnement
du réseau cuivre

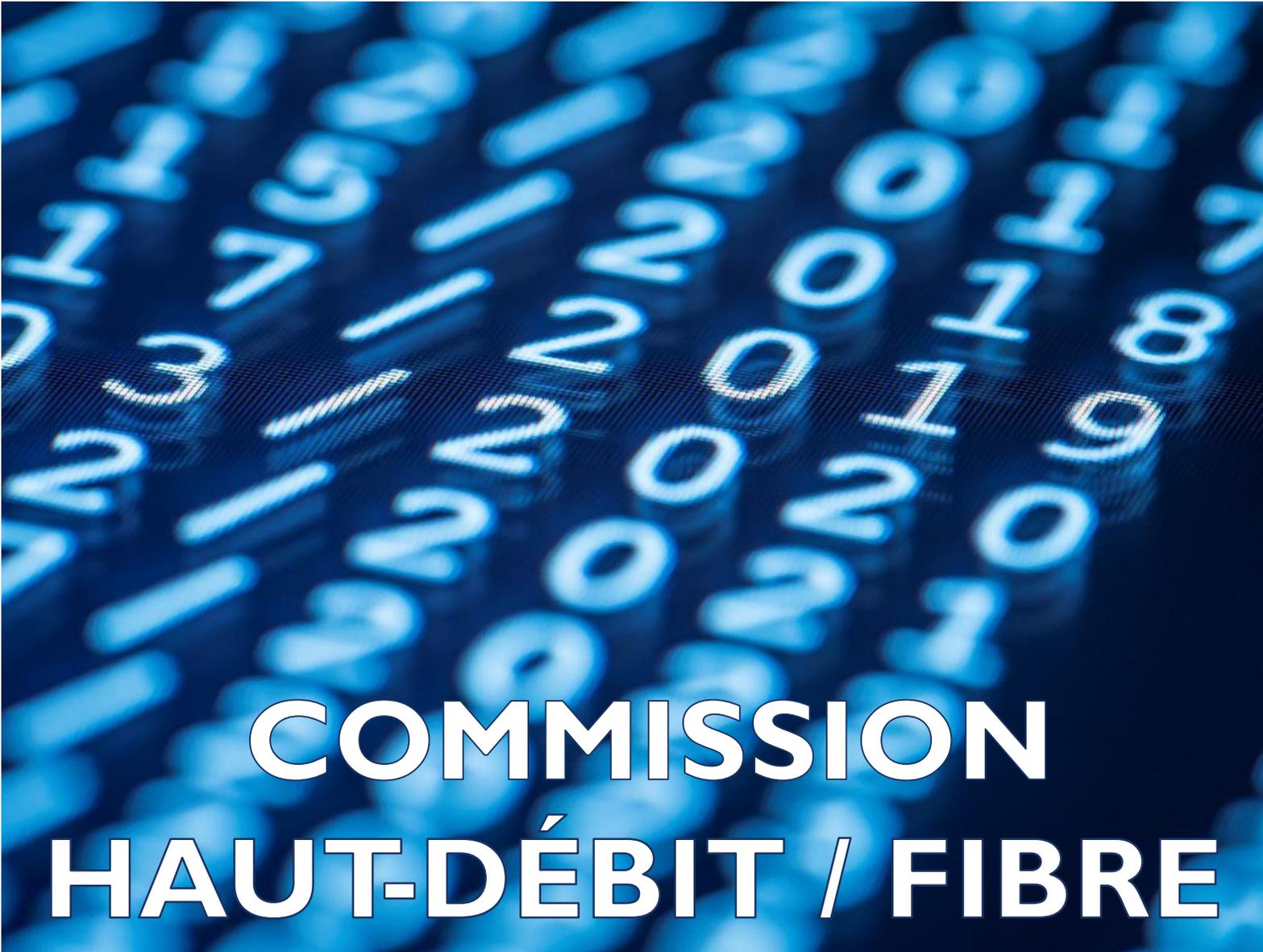


Feuille de route
numérique



Questions





**COMMISSION
HAUT-DÉBIT / FIBRE**

MERCI

JEUDI 23 FÉVRIER

18H



LE NUMÉRIQUE EN PAYS DE NORMANDIE



Présentation de la stratégie 2020-2021



Déroulement



Introduction

Guislain Cambier, Président



Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques

Marie-Sophie Lesne, Vice-présidente en charge du numérique
Pierre-Jean Sanno, Directeur Général Adjoint



Digitalisation du commerce et de l'artisanat

Sylvain Boitel, Animateur numérique



Tiers-lieux et réseau de tiers-lieux

Romain Martin, Animateur numérique



Verre de l'amitié



Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques



Le SDUSN, pourquoi?



Les principaux axes et les projets retenus



L'accompagnement FEDER et Région



Atelier sur le développement culturel et touristique - Landrecies - 28 mai 2018



Atelier de synthèse - Le Quesnoy – 20 juin 2018

Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques

Pourquoi un Schéma des Usages?

- Numérique bouleverse les modes de travail, de déplacement, de conception, de production, les pratiques sociales..
- Nécessité de rassurer et d'expliquer: le numérique est souvent vu comme une menace alors qu'il peut être générateur de nombreuses opportunités
- Transversalité du numérique qui est un outil pour beaucoup d'enjeux du territoire: inclusion (seniors, public en insertion, jeunes), culture, accompagnement des entreprises, développement de l'ESS, tourisme, environnement...
- Se doter d'une vision partagée avec les acteurs du territoire

Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques

Comment mettre en œuvre le Schéma des Usages sur un territoire?

-Retour vers le territoire et ses forces vives: rencontres individuelles, présentation de la stratégie

-Démarche collaborative territoriale: création de 4 groupes de travail



Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques

Les groupes de travail

Culture, Patrimoine,
Tourisme



Commerce, artisanat,
production locale



Education, Inclusion,
Insertion



Environnement, Economie
sociale et solidaire, économie
circulaire



Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques

Les principaux axes

L'approche du numérique ne doit pas être technologique au détriment des contacts humains, mais privilégier les usages.

La qualité du lien social est essentielle sur le territoire.
Le physique et le digital doivent se mêler.

La dématérialisation des services publics et le développement du numérique sur le territoire sont des choix politiques du territoire. Ils doivent être maîtrisés en fonction de l'intérêt du territoire afin d'éviter que le numérique n'accroisse irrémédiablement des fractures qui existent déjà ou s'amorcent.

Le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques

Nos partenaires institutionnels

-FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), Union Européenne

➡ Matériel numérique, formations et 2 équivalents temps plein

-Appel à projet TINU (Tiers-Lieu NUMérique), Région Hauts-de-France

➡ Matériel, Ingénierie

-AMI Fabrique de Territoire, Ministère de la Cohésion des Territoires

➡ Candidature envoyée



Digitalisation du commerce et de l'artisanat

 **Les objectifs définis**

 **L'accompagnement type formations**

 **La plateforme territoriale en ligne**



Digitalisation du commerce et de l'artisanat

Objectifs définis

- Favoriser l'appropriation du numérique par les commerçants et artisans en renforçant leur attractivité
- Valoriser la production locale et de qualité en circuit court
- Contribuer à la dynamisation des centre-bourgs et lutter contre l'évasion commerciale



Digitalisation du commerce et de l'artisanat

Formations

- Thématiques diverses :
 - Communiquer sur les réseaux sociaux
 - Soigner sa e-réputation
 - Dématérialisation des marchés publics
 - Anglais
- En présentiel et en ligne
- Plusieurs niveaux

Digitalisation du commerce et de l'artisanat

Plateforme territoriale en ligne

- Etude de vos besoins pour définir les fonctionnalités
- Assurer une complémentarité magasin / internet sans que cela soit au détriment des points de vente physiques
- Maillage territorial pour doter l'ensemble du territoire de lieux de retrait

Tiers-Lieu et Réseau de Tiers-Lieux

@ Qu'est-ce qu'un tiers-lieu?
Présentation et activités



🌐 Notre projet: un réseau des tiers-lieux en
Pays de Mormal



Tiers-Lieu et Réseau de Tiers-Lieux

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu?

<https://www.youtube.com/watch?v=0idz-lIiRK8>



Les activités des tiers-lieux en Pays de Mormal

-Médiation numérique

Publics seniors, en insertion, en difficulté
avec le numérique, jeunes

-Accompagnement des
commerçants/artisans/producteurs locaux
et acteurs du tourisme sur le numérique

-Pôle image: création artistique, CV Vidéo

-Evénements culturels: spectacles, conférences

-Coworking/Télétravail

-Point relais commande en ligne

-Laboratoire de fabrication, repair cafés

-Et bien d'autres!

Tiers-Lieu et Réseau de Tiers-Lieux

Notre projet: un réseau des tiers-lieux en Pays de Mormal

2020: 3 tiers-lieux fondateurs

Bavay: Culture, Patrimoine et Tourisme

Le Quesnoy: insertion, inclusion numérique,

Landrecies: Audiovisuel, Médias, Economie Sociale et Solidaire



2021: Ouverture du réseau

-Vers d'autres communes

-Vers d'autres structures (bibliothèques, cafés...)

Pourquoi un réseau?

- Un territoire à la morphologie particulière: trois bourgs centres + petites communes rurales
- Un vivier de structures diverses qui dynamisent le territoire
- Des intérêts complémentaires
 - CCPM: développement du territoire et réponse aux enjeux territoriaux du Schéma des Usages
 - Communes: renforcement de l'animation de leur localité
 - Associations: lieu de développement de leurs activités
 - Citoyens/entreprises: accès à une gamme étoffée d'activités et de services
- Mutualisation et échange: compétences, connaissances, événements, matériels, communication

L'objectif n'est pas d'entrer en concurrence avec certaines démarches numériques initiées sur le territoire!

Apports CCPM

Pilotage du projet: deux animateurs numériques

Subventions obtenues: TINU Région HDF + FEDER

Dépôt prochainement d'une candidature à l'AMI Fabrique de territoire

Formation de formateurs pour essayer les connaissances numériques sur le territoire

ET MAINTENANT? Que souhaitez-vous apporter au projet?

Participation aux groupes de travail

Communication et organisation d'événements dans les tiers-lieux

Volonté de vous former sur le numérique?

Contact: s.boitel@cc-paysdemormal.fr

r.martin@cc-paysdemormal.fr



Stratégie numérique de la Communauté de Communes du Pays Solesmois. 2021 - 2026



Préambule

Contexte

La Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS) compte 15 293 habitants répartis sur une superficie de 117.63 km, se situant dans la partie sud du Département du Nord, à l'est de l'arrondissement de Cambrai. Depuis le 1er janvier 2003, elle regroupe quinze communes membres : Beaurain, Bermerain, Capelle-sur-Écaillon, Sommaing-sur-Écaillon, Vendegies-sur-Écaillon, Vertain et Viesly.

Le Solesmois dessine un paysage intermédiaire entre les plateaux cultivés et les prairies vallonnées (de l'Escaillon et de la Selle), riche d'un cadre de vie attractif, l'habitat s'est installé principalement dans les vallées. Le vieillissement de la population engendre de nouveaux besoins en équipements, services à la population et logements, destinés à la fois aux personnes âgées, mais aussi aux jeunes, pour en favoriser la présence et l'installation.

Le Pays Solesmois est un territoire rural, enclavé en termes d'accès par des infrastructures routières, il n'est en effet desservi que par un réseau de routes départementales, dont les plus utilisées (RD114, RD942, RD958). Il bénéficie d'un positionnement stratégique : inclus dans le « sud de l'Europe du Nord », non loin de l'A2 et de l'A26 qui lui donnent une ouverture directe sur l'Angleterre et la Belgique et permettent de rejoindre rapidement

l'agglomération parisienne, aussi il tire parti de la proximité des pôles urbains de Cambrai et de Valenciennes, de pôles d'emploi et de formation, de commerces et de services pour ses habitants. De plus, la présence de pôles de compétitivité (I-Trans, Up-Tex...), la proximité du pôle universitaire et de recherche de Valenciennes sont autant d'atouts à valoriser au profit d'un développement économique durable. Mais son enclavement ne lui permet pas de tirer vraiment parti de ce positionnement.



La CCPS se caractérise par une volonté de mettre en avant ses atouts et en mettant un accent particulier sur :

- La valorisation de son patrimoine touristique (chemins de randonnée, moulins, châteaux, ...),
- Le développement économique avec des entreprises à forte valeur ajoutée, la création de Zone d'Activité Economique,
- La protection et la valorisation de l'environnement avec une agriculture créatrice de produits de qualité, le développement de l'agribio, des énergies renouvelables (éolien, biogaz),
- L'action sociale, l'accompagnement des séniors, des jeunes et l'inclusion des personnes en difficultés.
- Le déploiement de la fibre qui arrivera bientôt dans sa phase finale, avec une complété couverture du territoire à horizon 2021 : la CCPS a favorisé ce développement en mettant à disposition un terrain pour l'implantation des NRO. L'accès au très haut débit est un critère majeur dans le choix de localisation d'une entreprise et aussi du lieu de résidence pour les particuliers.

le développement numérique est d'autant plus important sur un territoire rural comme celui de la CCPS, car il est un facteur d'inclusion territoriale, sociale et économique pour les entreprises, les jeunes, les seniors, il permet entre autres, de pallier la disparition de certains services, de l'isolement des populations générateur de fractures économiques et sociales supplémentaires.

Le Pays Solesmois, vers un territoire Smart Villages (villages intelligents) !

Les Smart Villages : « c'est exploiter les nouvelles technologies existantes ainsi que les innovations sociales pour améliorer la vie des citoyens, développer l'attractivité d'un territoire rural tout en gardant son identité, son cadre de vie »



L'offre existante et les enjeux

Pour répondre aux besoins du territoire, la Communauté Communes du Pays Solesmois a amorcé quelques actions :

- Avec la création en 2018, de la Maison Intercommunale des Services à la Population qui se nomme l'ETAPE, un lieu d'accueil pour les enfants, la famille, les adultes mais aussi un lieu de médiation numérique avec la mise en place d'un accompagnement de premier niveau à l'usage numérique des publics en précarité numérique.
- LALP (Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité) s'est doté d'une petite imprimante 3D pour initier les jeunes à cet outil numérique.



- Le déploiement de la fibre sur tout le territoire Solesmois, l'ensemble de la communauté de communes du pays solesmois sera fourni en fibre d'ici 2021



- Avec la crise sanitaire et les nouvelles tendances de consommation en circuits courts, la CCPS a créé, en collaboration avec les producteurs locaux, un site de vente en ligne «www.maboutiquefermiere.fr/producteursdusolesmois » afin de permettre aux habitants de manger local et de saison.
- Pour développer sa visibilité, la CCPS remanie également son site internet, jusque-là obsolète, afin de le rendre plus performant.



L'objectif de cette stratégie numérique est de faire de la Communauté de Communes un territoire innovant en matière des usages et des services numériques accessibles à tous. C'est une véritable culture à développer dans l'action communautaire, cette transition numérique est à mettre en œuvre de façon pragmatique, utile, elle doit être efficace et adaptée aux enjeux du territoire.

La CCPS consciente des apports du numérique, des opportunités au développement adaptées au territoire (développement économique et social, lutte contre l'exclusion sociale, le tourisme, l'agriculture, la mutualisation des moyens, la formation, l'emploi des jeunes et des seniors, la transition énergétique et écologique, la qualité de vie des seniors ...), de la force d'un tiers lieu comme un écosystème transversal, pluridisciplinaire et qui s'inscrit au plus près des besoins des habitants et des entreprises. La Communauté communes du Pays Solesmois a souhaité formaliser par une feuille de route un schéma directeur sur sa transition numérique. Cette feuille de route s'articule sur 3 axes prioritaires :

Axe 1 : E. Economie



Renforcer l'attractivité et développer de nouveaux usages et services pour développer l'économie et l'emploi : créer des espaces et des écosystèmes innovants, accompagner la digitalisation des entreprises, mise en place d'outils numériques pour renforcer la visibilité du territoire.

Axe 2 : E. Administration



Dématérialiser les démarches administratives et partager l'information : mutualiser les services, simplifier la communication entre les citoyens et les services publics, aussi entre la CCPS et les communes pour faciliter les échanges et accroître les synergies, Moderniser les outils et les usages.

Axe 3 : E. Inclusion



La médiation numérique pour les habitants, l'inclusion et l'autonomie des populations fragiles : rompre la fracture numérique, favoriser l'insertion professionnelle, former aux métiers de demain, faciliter le maintien à domicile, la télémédecine ...

L'économie numérique au service de la croissance et de l'attractivité du territoire

*Un Tiers lieu dédié à l'innovation, à la création de produits et services (prototype, fabrication numérique, innovation d'usages...), un écosystème dynamique, une structure de travail en mode collaboratif à destination des entreprises, porteurs de projets, startups, étudiants, enseignants, agriculteurs, associations... pour développer la mise en réseau, développer des projets, transformer les idées innovantes en entreprise performante.
*Créer un concours aux Entrepreneurs numériques.

FabLab Incubateur Coworking

Lieux d'innovation numérique, de travail collaboratif, de performance pour les entreprises, les agriculteurs, les partenaires, les acteurs locaux....

*Optimiser la visibilité des postes proposés en fonction des différents secteurs et de permettre aux demandeurs d'emploi du territoire d'y accéder via une plateforme spécifique au territoire.
*Mobiliser les entreprises et Identifier les acteurs partenaires pour le(s) projet(s) pour développer l'emploi sur le territoire. Faire rencontrer l'offre et la demande (événements/Visio Job solesmoise ...).
*Mettre en place un annuaire interactif des entreprises du Pays via le site internet de la CCPS

Créer un annuaire interactif des entreprises et un écosystème interactif pour l'emploi

Pour une meilleure visibilité des entreprises, une optimisation de la visibilité des offres d'emploi sur le territoire

Digitalisation Des entreprises

Accompagner et soutenir les entreprises dans leur transition digitale par la formation, le coaching, des événements

*Accompagner la TRANSITION NUMERIQUE des PME, commerçants, artisans sur les opportunités de la digitalisation par la formation sur l'e-commerce, le marketing et la stratégie digitale, la gestion des données (DATA), la Cybersécurité (partenariat avec le service de gendarmerie sur la cybersécurité) *Créer des événements sur l'entreprise de Demain, le numérique ...
Créer une plate-forme des commerces et artisans en ligne du territoire avec livraison.

Solutions digitales en agriculture

Développer le numérique, la DATA auprès des agriculteurs pour une agriculture plus économe, plus verte et une meilleure relation agriculture-environnement-climat

*Créer un living lab (agroécologie) collaboratif entre agriculteur, expérimentations de technologies (capteurs, IoT...) et tests sur des systèmes de culture en rupture, digitalisation de l'agroéquipement, la stratégie et l'économie de l'exploitation digitale, La valorisation des data. *Organiser des visites sur des fermes digitales, former les agriculteurs aux nouveaux outils digitales dans leur domaine ...

Développer le tourisme

faire connaître notre territoire comme destination de visite, de promenade, d'activités sportives et de séjour.

*Faire découvrir le patrimoine (mémoire, histoire, savoir-faire) travailler en partenariat avec les restaurateurs, les chambres d'hôtes et les accompagner à la promotion de leurs offres. *Associer les professionnels du tourisme autour des offres de services (randonnées, vélo routes hébergements ...).
*Connecter le site internet de l'office de Tourisme de Cambrai avec le nouveau site internet de la CCPS, création de contenus multimédias pour l'offre touristique du Pays Solesmois par des outils interactifs (bornes interactives, visite en réalité virtuelle...), fournir de l'information et des services touristiques via des applications mobiles.

Des outils numériques pour améliorer le fonctionnement, les échanges...

Faciliter la relation avec les citoyens

Garantir l'accès aux services pour tous :

- *Consolidation du portail famille : dématérialiser des procédures d'inscription (centre de loisirs, périscolaire ...), permettre aux familles de disposer en temps réel des offres de service, suivre la gestion et le ramassage de ses ordures ménagères (localisation des conteneurs, alertes, pertes de poubelles, réclamations ...)
- Développer des téléservices pour l'aide à domicile.

Améliorer par un accès simplifié les informations, les offres de services de la CCPS et les démarches des citoyens.

Mutualiser des services et des outils entre la CCPS et les communes

Simplifier les échanges et accroître les synergies pour une meilleure communication et visibilité des projets Avec les communes

- *Créer une plateforme/ Géoportail pour une meilleure connaissance, visibilité et valorisation de l'offre foncière/immobilière/ des friches sur les communes
- *Mettre en place un ENT/intranet sécurisé entre la CCPS et les communes pour les échanges, partage d'agenda, réunions
- *Mise en conformité RGPD, calendrier mutualisé des événements du territoire (communes, associations ...)

Valoriser la culture et le patrimoine du Pays Solesmois

Développer les animations numériques et interactives par des applications mobiles, jeux interactifs, développement de contenus (vidéos, web TV, reportages...)

- *Création de vidéos à mettre en ligne par le service culture sur les géants du Pays Solesmois et le point de passage en Solesmois de la course mythique du Paris-Roubaix.
- *Créer un réseau des bibliothèques des territoires. Doter tous les élèves du conservatoire de musique de tablettes afin de Développer l'utilisation de cours à distance, création collective de concert... (cf. situation du COVID).

Relation usages et services internes

Projets et accompagnements numériques au service du fonctionnement de la communauté de communes du Pays Solesmois

- Administration numérique. Développer l'Intranet du site web :
- Les élus : préparation et compte-rendu des réunions statutaires ;
- Un groupement d'achat (matériel/fourniture) entre les communes.
- Archivage et dématérialisation, télétransmission
- Développer l'open Data.

Médiation numérique, inclusion, renouvellement pour rompre la fracture numérique

Accompagner le développement de la télémédecine

*Des habitants du territoire du Pays ont aujourd'hui des difficultés d'accès aux soins en raison des distances parfois importantes à parcourir pour se rendre chez le médecin et dans les établissements de santé. Ceci est particulièrement valable pour les personnes et pour celles ne disposant pas de moyens de déplacement.

*Mettre en réseau les professionnels de santé (plateforme d'échanges d'informations ...) et les structures

*Attirer de nouveaux praticiens en communiquant sur le territoire : actions de marketing territorial, pouvant avoir lieu sur le web, ou via des outils numériques dédiés.

la télémédecine facilite l'accès des usagers aux professionnels de santé et aux structures de soin dans les territoires ruraux

Accompagner et former les populations les plus fragiles

Favoriser la culture numérique et accompagner à l'usage des outils et des services.

mettre en place une action forte d'accompagnement et de médiation numérique vis-à-vis des personnes les plus fragiles. en particulier pour les personnes âgées, isolées, déficientes, en situation économique et sociale difficile.

Créer des formations aux métiers du numérique et robotique : école de codage pour former les personnes éloignées de l'emploi et/ou formations « développeur intégrateur web », « cybersécurité » pour les demandeurs d'emplois. Sensibilisation aux risques et dangers du numérique par des actions spécifiques à destination des jeunes, des adultes et des parents.

Habitat et transition énergétique

Rénovation de l'offre de l'habitat et des commerces vacants, transition énergétique

Résorption de la vacance. Lutte contre la précarité énergétique. Revitalisation des centres-bourgs.

L'utilisation du numérique est un outil de choix pour la transition énergétique et écologique de la construction : créer par exemple comme le carnet numérique de l'habitat, un outil de pour gérer les informations, les contacts, les informations sur l'habitat du Pays Solesmois.

Conclusion

La stratégie numérique du territoire est bien une stratégie adaptée et destinée à développer, promouvoir et accompagner les usages, elle s'attache, néanmoins à garder le lien social et les rapports de proximité qui font la richesse du Pays solesmois. Elle animera les changements nécessaires afin de rendre attractif le territoire, de renforcer le développement économique et améliorer la qualité de vie sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Solesmois.

Cette feuille de route sera déclinée en plan d'action opérationnel en plusieurs phases, selon un programme annuel, au regard des crédits qui seront inscrits lors de chaque étape budgétaire.



FEUILLE DE ROUTE (2021-2026)

LA TRANSITION NUMÉRIQUE : Un besoin ? Une solution !

(Note d'intention - 03 Février 2021)

PARTIE 1 : Introduction

Le territoire des Portes de la Thiérache est composé de 30 communes représentant un total d'environ 7 000 habitants. 23 communes totalisent moins de 200 habitants et 13 villages comptabilisent moins de 100 habitants. Les deux bourgs principaux et pôles d'attractivité du territoire sont Montcornet (1 328 habitants) et Rozoy-sur-Serre (1 001 habitants), Dizy-le-Gros et Brunehamel viennent renforcer ces deux pôles.

La fracture numérique s'évoque différemment que l'on soit en zone rurale ou en zone urbaine ou péri-urbaine. Ainsi, notre projet communautaire doit inclure le développement du numérique au travers d'un programme d'accessibilité aux NTIC (nouvelles techniques d'information et de communication).

Le développement du numérique est déjà en cours depuis plusieurs années. Dernièrement, le territoire a vu ses tiers lieux numériques entièrement rénovés et dotés de nouveaux matériels informatiques. La fibre est également en cours de déploiement sur l'ensemble des communes des Portes de la Thiérache.

Afin de lutter contre la fracture numérique, la communauté de communes est l'échelon le plus adapté pour endosser le portage du projet en lui conférant une dimension intercommunale et globale.

Dans ce cadre, une réflexion est initiée sur la transition numérique du territoire. Le numérique crée du lien social, désenclave, enrichit la ruralité, apporte de nouveaux services et améliore ceux existants. Il s'agit également de renforcer la proximité et de permettre à chacun de maîtriser les usages courants comme la messagerie ou le web.

Les Portes de la Thiérache doivent se donner, au cours de ce mandat, pour ambition d'être un territoire connecté, attractif et ouvert, contribuant au rayonnement communautaire en développant des usages et des services numériques innovants et accessibles à tous.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont des outils indispensables pour répondre à des problématiques d'accessibilité et apporter une réponse efficace et adaptée aux enjeux du territoire.

Ces outils doivent aider à créer ou renforcer des alliances entre les administrations locales et les acteurs de leur écosystème (citoyens, entreprises, associations...) pour co-construire les services publics de demain.

Dans le cadre du Plan de Relance, 1 milliard d'euros est dédié au numérique de l'État et des collectivités territoriales. Sur l'enveloppe de 500 millions d'euros du Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques, **une enveloppe de 88 M€ est destinée au volet "Transformation Numérique pour les collectivités territoriales". Cette enveloppe doit financer des projets numériques qui auront un effet concret sous 2 ans.** La priorité est accordée aux projets avec un effet sur la vie quotidienne des citoyens et sur leurs relations avec l'administration locale. La montée en compétences des collectivités et la mutualisation des initiatives doivent être recherchées. Le financement du projet peut atteindre les 100% ! (Les prestations éligibles : des études, diagnostics de besoins et de faisabilité, schémas directeurs ayant pour objectif de définir des stratégies de transformation numérique pour la collectivité ; un accompagnement de projet par des prestataires spécialistes du numérique (design de service, technique, conduite du changement) ; des actions de développement, formations, certifications axées sur les compétences numériques ; des expertises en lien avec la relation omnicanale aux usagers). Des demandes de subventions pourraient également être déposées aux niveaux régional et européen.

L'accélération numérique doit passer par la mise en place de solutions pérennes à travers la mutualisation des compétences et des moyens pour la promotion d'une administration de qualité, responsable, inclusive et innovante grâce aux politiques publiques portées par l'intercommunalité.

La présente note est la première pierre d'une future feuille de route basée sur un projet de territoire présentant les orientations et les perspectives à l'horizon 2026. Elle s'articule autour de 3 axes :

- **La modernisation de l'administration au sein de la CCPT et des communes,**
- **Les services rendus aux usagers des Portes de la Thiérache,**
- **L'attractivité du territoire.**

PARTIE 2 : Pistes de réflexion / propositions

1. LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES - LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

⇒ **Gestion du parc informatique et mise en application du RGPD sur l'ensemble des Communes.**

Un agent (*profil technicien informatique ou conseiller numérique, par exemple Baptiste H*) pour l'aide et la gestion du matériel informatique des communes, mise en place d'une gestion des sauvegardes informatiques et d'un logiciel de prise en main à distance pour dépanner les mairies plus rapidement.

L'agent serait également le DPD / DPO mutualisé (*délégué à la protection des données*) pour l'accompagnement des communes à la mise en conformité RGPD. (*Contrat en cours à la CCPT avec l'ADICO – compétence à reprendre à l'issue du contrat*).

⇒ **Favoriser la dématérialisation :** Accompagner les mairies qui le souhaitent, et qui n'en bénéficient pas à ce jour, à la mise en place du protocole **Actes** (*dématérialisation des actes – délibérations, BP ...*) par une aide technique et un groupement de commandes. (X-demat)

⇒ **Accompagnement des collectivités dans la création ou la refonte de leur site internet via un prestataire mutualisé** (*groupement de commande*).

⇒ **Accompagnement des communes pour l'archivage numérique** et la mise en place de **serveurs numériques**.

⇒ **Mutualisation d'équipements numériques entre les communes** (*serveurs numériques, logiciels, matériels ...*)

⇒ **Handicap et accessibilité :** inclusion des agents en situation de handicap avec l'aménagement du poste de travail des agents malentendants via l'application **TADEO**. Conçue pour les employeurs et leurs salariés, Tadeo (*plateforme interactive permettant une prise en charge immédiate*) traite tous les contextes du quotidien professionnel grâce à des prestations de transcription instantanée de la parole (*e-transcription avec affichage en temps réel*) et de visio-interprétation.

⇒ **Des sites web plus accessibles :** **FACIL'iti** permet de rendre les services publics accessibles aux usagers en situation de handicap en rendant l'affichage des sites web plus accessible aux personnes avec des difficultés de navigation ou en recherche de confort. Équiper les site web de FACIL'iti permet un confort de navigation sur internet et ainsi d'ouvrir une structure et ses services à une cible d'internautes plus large. Il propose de nombreuses fonctionnalités pour accompagner plusieurs formes de besoins visuels, moteurs, cognitifs et/ou temporaires = adaptation de l'interligne des textes, de la taille et de la police du texte, des couleurs, des zones cliquables...

⇒ **Développer et accompagner la formation des élus** à la visioconférence et aux nouvelles technologies, et repenser leur équipement (équipement d'1 tablette/élu par la CCPT si financement à 100% dans le cadre du Plan de Relance numérique, en cours de vérification auprès de la Sous-préfecture).

⇒ **Création d'un espace dédié d'échanges aux secrétaires de mairie** (absence-congès, entraide, ...)

2. TRANSITION NUMÉRIQUE AU SERVICE DES USAGERS

- ⇒ **Pass numérique (région en ce moment + département à venir)**
Objectif : **Répondre aux besoins en formation à l'utilisation des outils numériques des habitants du territoire.**
Inclusion numérique en facilitant l'accès à internet.
Le Pass numérique pourrait être pensé sur le modèle du chèque-déjeuner / ticket restaurant.
 - Destinataires ciblés
 - Lieux et territoires préalablement définis (*remise du pass numérique aux formateurs des lieux numériques*).
- ⇒ Pour la région, valable pour les + de 65 ans ou personne percevant une aide sociale, identifiées par le SPI (45 chèquiers disponibles jusqu'au 30 juin).
- ⇒ Réfléchir au niveau intercommunal pour la mise en place de pass numériques si cela fonctionne bien.
- ⇒ **Organisation d'évènements autour de la technologie numérique** (After work thématiques, café-connecté, lier culture et numérique, rencontre METS – usagers dans les Tiers Lieux, Pôle emploi et TL, etc ...).
- ⇒ **Ateliers numériques avec créneaux pour les séniors, sur plusieurs niveaux.**
- ⇒ **Handicap et accessibilité** : inclusion des usagers en situation de handicap : application **ACCEO** pour personnes malentendantes téléchargeable gratuitement (*l'application Acceo permet d'échanger gratuitement, avec de nombreux établissements accessibles : transcription instantanée de la parole / visio-interprétation langues des signes*). L'application intègre un moteur de recherche qui indique tous les établissements accessibles ainsi qu'un système de géolocalisation pour trouver les établissements les plus proches de vous. Elle permet l'accessibilité des établissements recevant ou communiquant avec du public aux personnes malentendantes ou sourdes...
- ⇒ **Développer les services en ligne** : inscriptions diverses (*cantine, accueils de loisirs, multi-accueil...*), proposer le paiement en ligne (*mise en place de TIPI avec la Trésorerie*), **créer des ateliers de parentalité (usage de l'ENT notamment)**.
- ⇒ **Faciliter les démarches et échanges entre la population et l'administration** (*formulaires et offres de services en ligne*).
- ⇒ **La dématérialisation** des services aux usagers en favorisant le regroupement de collectivités de taille modeste s'investissant pour développer des solutions communes pour la montée en qualité des services en ligne.
- ⇒ **Créer un journal intercommunal dédié au numérique** pour expliquer les actions mises en place sur le territoire.
- ⇒ **Développer les ateliers des jeunes publics et les attirer via des prestataires** (METS, Pôle Emploi, ...) **à utiliser les nouvelles technologies au service de l'emploi ou de la recherche d'emploi.**

3. LA TRANSITION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ⇒ **Connexion très haut débit** sur l'ensemble du territoire au service des citoyens, des entreprises, des associations ... (*fibre en cours de déploiement*).
- ⇒ Développer les animations autour de l'appropriation des outils numériques : Accompagner les dynamiques de **coworking (Rozoy)** et développer un **espace Fablab/télétravail supplémentaire sur le territoire.**
- ⇒ **Développer la mise en place des musées numériques** dans le cadre du programme **Micro-Folie itinérante.**
Réfléchir à une Micro-Folie fixe ? Coût pour la CCPT ?

- ⇒ **Réfléchir à la création d'un espace de télétravail** sur le secteur d'attractivité orienté vers Reims (Dizy et la maison du vent ?)
- ⇒ **Développer les animations numériques** avec des ateliers autour de l'enrichissement de contenus, animations interactives (*contes et lectures numériques*).
- ⇒ **Réfléchir à l'intégration de bornes informatiques en accès libre avec connexion France Connect et/ou d'informations touristiques** dans certaines communes relais du territoire (en plus des TL numériques).
- ⇒ **Développer un wifi-public (Parfondeval, sites touristiques, ...)**.
- ⇒ **Équipement numérique à énergie solaire** (banc solaire pour recharger les smartphones, PC, etc ... avec accès au WIFI)
- ⇒ **Créer un espace de réservation en ligne** pour les Gites de Grandrieux, la réservation des tiers-lieux numériques,

Thomas HENNEQUIN

Vice-Président de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache en charge du numérique